

Joseph-Thomas LeBlanc et le romancero inachevé

Volume 13, numéro 2, 1991

Ethnologie régionale : les provinces maritimes
Regional Folklore: The Maritimes Provinces

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081718ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1081718ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Journaliste au journal l'Évangéline de Moncton entre 1938 et 1943, Joseph-Thomas LeBlanc publie une chronique, «Nos vieilles chansons acadiennes», laquelle lui permettra de recueillir quelques 1 340 textes de chansons traditionnelles. Il est fortement encouragé dans sa démarche par les folkloristes Marius Barbeau, Luc Lacourcière et le Père Anselme Chiasson, avec lesquels il entretient une correspondance riche de renseignements. Cette correspondance ainsi que la qualité du répertoire recueilli nous laissent croire que, n'eût été sa mort prématurée en 1943, Joseph-Thomas LeBlanc serait devenu une des grandes figures parmi les collecteurs de la chanson acadienne.

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)
1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1991). Joseph-Thomas LeBlanc et le romancero inachevé. *Ethnologies*, 13(2), 55–70. <https://doi.org/10.7202/1081718ar>

JOSEPH-THOMAS LEBLANC ET LE ROMANCERO INACHEVÉ*

Charlotte CORMIER et Donald DESCHÈNES

Université de Moncton

En juin 1970, le regretté père Clément Cormier, fondateur de l'Université de Moncton et alors directeur du Centre d'études acadiennes, me demandait de mettre en place une section de folklore au sein de ce centre. Peu de documents s'y trouvaient alors, faute d'un endroit approprié pour ce genre d'archives. Mais la collection Joseph-Thomas LeBlanc, un fonds de notes d'histoire et de généalogie, de fiches sur le parler acadien, de chansons manuscrites, de transcriptions musicales et de lettres, avait été conservé à l'ancienne Université Saint-Joseph depuis la fin des années quarante. La plus grande partie de la collection de chansons avait été déposée au Musée national d'Ottawa par Marius Barbeau et également aux Archives de folklore de l'Université Laval par Luc Lacourcière.

Au début des années 1970, lors de la mise sur pied des archives de folklore du Centre d'études acadiennes, j'ai rapatrié une copie complète de la documentation qui se trouvait au Musée national de l'homme. Les chercheurs en chanson traditionnelle ont fréquemment consulté et cité cette collection de Joseph-Thomas LeBlanc depuis les 35 dernières années. Très souvent, ces versions étaient reconnues comme les plus anciennes et parmi les plus intéressantes.

Peu de gens pourraient nous parler de Joseph-Thomas LeBlanc, à part les membres de sa famille s'il en reste, si ce n'est Marius Barbeau, Luc Lacourcière ou le père Anselme Chiasson, tous trois ses contemporains. Ils ont échangé avec lui une abondante correspondance. Les deux premiers n'étant plus parmi nous, l'unique témoignage direct est celui du père Anselme, qui n'a pas rencontré personnellement Joseph-Thomas LeBlanc, mais qui a échangé avec lui une correspondance à laquelle il nous a donné accès.

Après quelques notes biographiques, nous examinerons sa brève carrière et son procédé de collecte. Nous tenterons de faire revivre le collecteur par l'examen des nombreuses lettres échangées avec ces trois correspondants afin d'arriver à cerner sa vision de la chanson traditionnelle et à faire l'appréciation de son projet de romancero.

* Conférence présentée par Charlotte Cormier à la réunion annuelle de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore qui se tenait du 7 au 9 juin 1990 à l'université de Moncton, Moncton (N.-B.).

Notes biographiques

Seulement trois sources nous fournissent des informations sur Joseph-Thomas LeBlanc : d'abord les renseignements parus dans *La Voix d'Évangéline* lors de son décès le 14 juillet 1943; ensuite, une courte biographie publiée par le père René Baudry, c.s.c., dans la revue *Liaisons* à l'automne de la même année¹; enfin, une bibliographie analytique dressée par Gisèle Blouin en 1950, sous la direction de Luc Lacourcière, et accompagnée d'une notice biographique². Cette dernière s'est référée aux notes du père Baudry et a pu également se documenter auprès de M. Jean-Marie Jaillet, un neveu de Joseph-Thomas LeBlanc.

Joseph-Thomas LeBlanc naquit le 28 août 1899, à Sackville, petite ville située à une quarantaine de kilomètres de Moncton, à l'extrême sud-est du Nouveau-Brunswick. L'année suivante, sa famille déménagea à Léger Corner, aujourd'hui Dieppe. Fils de Jacques LeBlanc et d'Évangéline Gauvin, il se distingua comme élève à l'école de son village. Au Collège Saint-Joseph, il commença des études classiques qu'il dû abandonner pour cause de maladie. On affirme qu'il mena par la suite une existence plutôt nomade, occupant plusieurs emplois, d'abord à Moncton, puis ensuite aux États-Unis pendant quatre années. Par la suite, on le retrouve même traducteur à Fredericton et à Ottawa³.

Après ces multiples pérégrinations, il trouva enfin sa voie en tant que journaliste dans plusieurs journaux, dont *Le Madawaska* d'Edmundston, de 1936 à 1938, puis *La voix d'Évangéline* à Moncton où il travailla jusqu'à sa mort⁴. Intéressé par les lettres et l'histoire, il se passionnait pour les traditions et la généalogie. Il a accumulé de nombreuses notes en vue d'une étude des établissements français de la rivière Petitcodiac. Préoccupé par la sauvegarde des notes généalogiques de Placide Gaudet, il fit paraître toute une série de notices à cet effet. Selon le père René Baudry,

Dès son temps de collègue, il s'était proposé d'écrire un recueil de légendes acadiennes et en avait esquissé les thèmes, puisés presque tous dans la tradition populaire. Depuis longtemps, il avait pris l'habitude d'interroger les vieillards et de recueillir les coutumes d'autrefois, en même temps que les expressions du vieux parler. [...] Cette langue acadienne l'intéressa au point de recueillir plus de 2 000 expressions populaires. Il avait aussi noté et enregistré sur disque plusieurs contes du terroir⁵.

1. R.P. René Baudry, c.s.c., *Thomas LeBlanc*, dans *Liaisons*, Université Saint-Joseph, Memramcook, N.-B., no 13, nov.-déc. 1943.
2. Gisèle Blouin-Gendron, *Bibliographie analytique de Joseph-Thomas LeBlanc précédée d'une notice biographique*, Québec, Université Laval, 1950, 158 p.
3. R.P. René Baudry, *op. cit.*, p. 9.
4. Gisèle Blouin, *op. cit.*, p. 13.
5. *Ibid.*

Un de ces contes, *La petite Cendrillouse*, a été publié par Luc Lacourcière en 1948 dans le troisième volume des *Archives de folklore* de l'Université Laval, accompagné d'une analyse phonologique d'Ernest F. Haden⁶.

Toutefois, l'œuvre la plus remarquable de Joseph-Thomas LeBlanc, quoique inachevée, demeure sa vaste collection de plus de 500 chansons, en 1 460 variantes, recueillies en cinq ans par une technique inusitée et éloquemment efficace, soit par la publication d'une chronique régulière dans le journal.

Les débuts de la chronique

Même si son travail de rédacteur-adjoint à *La Voix d'Évangéline* ne lui laissait pas le loisir de se consacrer aux enquêtes sur le terrain, il lui fournit tout de même le moyen de publier une chronique portant le titre de l'objet de sa passion, *Nos vieilles chansons acadiennes*. Dans sa première chronique le 8 août 1938, il précéda la chanson d'un long paragraphe d'introduction :

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une gracieuse romance que nos ancêtres chantaient autrefois et qui de toute évidence a été importée de la vieille France. Cette romance fait partie du vaste répertoire de vieilles ballades, complaintes, chansons, etc., de sur l'en premier qui se chantent encore dans quelques-uns de nos villages acadiens mais qui, malheureusement, sont sur le point d'être oubliées. L'un des meilleurs moyens d'assurer la survivance de ces vieux refrains est de les publier dans le journal; mais pour cela, il faut que nous en possédions nous-mêmes les textes⁷.

Il avoue en avoir déjà recueilli un certain nombre mais soupçonne qu'il en existe bien davantage. Cette requête ne tarde pas à porter fruit. Elle donne lieu à une série de 87 chroniques régulières⁸, alimentées d'abord par une foule d'informateurs dont il mentionne fidèlement les noms et la provenance, qui s'étend «dans tous les coins de l'Acadie et surtout le Nouveau-Brunswick»⁹. Ces chroniques hebdomadaires paraissent entre le mois d'août 1938 et le mois de mars 1941, présentant la version critique d'une chanson choisie, reconstituée à partir des nombreux textes recueillis par le courrier. Ce procédé de collecte s'avère des plus ingénieux et efficaces. À maintes reprises, il lance des appels aux lecteurs et lectrices, et précise le genre de matériel qu'il désire recevoir :

N.D.L.R. Il nous fera plaisir de publier le texte des vieilles chansons acadiennes que nos lecteurs ou autres personnes auraient l'obligeance de nous faire parvenir. Bien

6. Luc Lacourcière, sous la direction de, *Les Archives de folklore*, volume III, Québec, Éditions Fidès, 1948, p. 21-34.

7. *Nos vieilles chansons acadiennes, La voix d'Évangéline*, 8 août 1938, p. 9.

8. On peut consulter en annexe la liste des parutions de la chronique *Nos vieilles chansons acadiennes* avec la date de parution, la (les) page(s), le titre de la chanson et la référence au *Catalogue de la chanson folklorique française*.

9. Gisèle Blouin-Gendron, *L'œuvre folklorique de Joseph-Thomas LeBlanc*, causerie prononcée devant l'ACFAS, Québec, le 16 octobre 1950, f. 3.

entendu il faudra que ce soit vraiment des vieilles chansons de sur l'en premier et, en plus, nous prions ceux qui nous les enverraient de ne pas changer les mots de ces chansons, mais de nous les remettre telles qu'elles se chantaient autrefois¹⁰.

Joseph-Thomas LeBlanc publie des textes critiques de chansons avec leurs variantes en les accompagnant de commentaires sur leur origine et leur style, en discutant les versions. Il fait des demandes pour des textes de chansons spécifiques. Comme illustration, la chronique du 6 octobre 1938 présente la chanson *La fille habillée en page*. Après une assez longue présentation de la chanson, dans sa *note de la rédaction* (N.D.L.R.), Joseph-Thomas LeBlanc demande qu'on lui fasse parvenir des versions acadiennes de quelques célèbres vieilles chansons, dont *La complainte de Saint-Alexis*, *Dame Lombarde*, *Marianson*, *Le roi Renaud*, *La bergère Sylvie* et plusieurs autres¹¹. Ces pièces sont parmi les plus belles complaintes légendaires et les plus anciennes, d'où leur rareté et la difficulté de les recueillir.

Ainsi, il reçoit le 10 novembre, soit seulement cinq semaines plus tard, cinq versions de *La complainte de Saint-Alexis* dont il publie une version critique en 13 couplets avec une longue analyse. Les autres chansons demandées susciteront le même intérêt et seront publiées dans les semaines subséquentes. Avec cette longue complainte, la chronique qui, jusqu'à maintenant, n'occupait qu'une seule colonne, s'étend dorénavant sur deux colonnes et parfois même davantage. En examinant les dates de publication de ces textes dans la chronique, nous ne pouvons qu'admirer la rapidité avec laquelle on lui répondait, de même que le talent et l'efficacité de Joseph-Thomas LeBlanc pour grouper les différentes versions et en faire l'analyse.

En plus des chansons reçues par courrier, il se réfère aux grands recueils de folkloristes français tels ceux de Jean-Jacques Antoine Ampère, de Jérôme Bujeaud, de George Doncieux, de Julien Tiersot, ainsi qu'à ceux de Canadiens français comme Ernest Gagnon et Marius Barbeau.

Fier de ses succès, LeBlanc a tôt fait de communiquer ses ambitions à Marius Barbeau, l'informant de l'état de sa collection :

Nous avons déjà recueilli personnellement, une soixantaine de romances, complaintes, chansons de danse, etc., avec mots et mélodies, et nous possédons, en plus, des bribes et fragments d'à peu près trois cent autres chansons que nous essaierons de compléter avec le temps.

[...] La grande majorité de nos vieillards, contrairement à ceux de la province de Québec, n'ont presque jamais fait de lecture si ce n'est dans leur livre de messe. Donc, lorsque l'on entend l'une de ces personnes chanter une vieille chanson, on peut être certain que dans la plupart des cas, ce qu'elles chantent est quelque chose d'authentique qui vient directement des ancêtres¹².

10. *Nos vieilles chansons acadiennes*, 13 et 22 septembre 1938, p. 10.

11. *Nos vieilles chansons acadiennes*, 6 octobre 1938, p. 9.

12. Centre d'études acadiennes (ci-après CEA), Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 25 août 1938.

Correspondance avec Marius Barbeau

Joseph-Thomas LeBlanc fut considérablement encouragé par Marius Barbeau, alors anthropologue et folkloriste au Musée national de l'homme à Ottawa, comme en témoigne la riche et volumineuse correspondance qui va de 1938 à son décès. Barbeau n'est pas avare de ses conseils dans le cas d'un chercheur aussi passionné. Il lui prodigue de nombreuses suggestions sur la transcription musicale et sur le classement des chansons. À maintes reprises, il lui fait parvenir des photostats de chansons recueillies à l'Île-du-Prince-Édouard par l'abbé Pierre-Paul Arsenault afin de l'aider dans ses recherches. Il va même jusqu'à lui prêter des recueils de chansons.

Je vais vous envoyer le *Romancero* de Doncieux que notre bibliothèque est prête à vous prêter, et je vous enverrai aussi d'autres recueils de notre bibliothèque. Ces livres vous seront envoyés comme prêt exceptionnel et à titre de collaborateur¹³.

Il est aussi invité à se procurer le nouvel ouvrage de Barbeau.

Vous devriez vous procurer mon *Romancero* du Canada (contenant 50 chansons, analyses et dissertation pour chacune) (275 pages) publié chez MacMillan Co. of Canada, Bond St, Toronto, le printemps dernier. Ce recueil et ses études vous aideront à bien des points de vue. C'est d'ailleurs le premier d'une série¹⁴.

LeBlanc constate dans ces recueils qu'un grand nombre de chansons acadiennes s'y trouvent en bonne place et que sa quête n'est absolument pas vaine.

Au cours des mois, s'installe entre les deux hommes une solide collaboration. Dès le départ, tout autant pour s'assurer le dépôt de toute cette documentation aux archives du Musée que pour aider LeBlanc dans son travail, Barbeau lui propose un service de dactylographie afin de mettre au propre les textes de ses chansons. Sa secrétaire «pourrait en faire quatre copies, de la manière habituelle chez nous. Elle vous en retournerait deux avec votre original»¹⁵. D'Ottawa, il l'invite donc à procéder de la sorte au jour le jour en envoyant ses cueillettes pour les faire copier, comme il avait fait avec les collecteurs Édouard-Zotique Massicotte de Montréal et Adélarde Lambert de Drummondville¹⁶.

Barbeau lui demande de lui faire parvenir sans délai tout ce qu'il recueille. Mais LeBlanc hésite à lui confier une collection encore incomplète :

Toutefois je ne puis vous la remettre aujourd'hui puisque ma collection est un peu disparate. Je ne l'ai pas encore rédigée convenablement et quant aux mélodies, j'en ai

13. Musée National (ci-après MN), Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 30 janvier 1939.

14. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 30 avril 1938.

15. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 22 septembre 1938.

16. *Ibid.*

seulement écrit quelques-unes vu que je les sais presque toutes par cœur. [...] Je pars demain, à mon retour je me ferai un plaisir de transcrire mon recueil et vous l'envoyer¹⁷.

Ayant baigné pendant toute son enfance dans un climat propice, Joseph-Thomas LeBlanc connaissait de mémoire un tel répertoire pour l'avoir appris auprès de sa grand-mère maternelle. Mais il s'impose très tôt une rigueur scientifique, envisageant la nécessité de plusieurs années de recherche afin de pouvoir reconstituer convenablement tous ces textes de chansons qui lui parvenaient.

Déjà il conçoit la répartition des chansons par catégories, mais ne retient que celles venues de France, lesquelles ont, à ses yeux, le plus de valeur. À celles composées par les chansonniers d'ici, il n'accorde qu'«un certain mérite». Il rejette les autres, de composition locale, «qui ont été composées par nos gens et qui, à mon avis, ne constituent qu'un tas de niaiseries et de pure sentimentalité»¹⁸. À quoi Barbeau répond :

Pour ce que vous dites des chansons composées par nos gens (hommes de chantier, voyageurs) qui n'ont aucune valeur littéraire ou même folklorique, je suis sûr que vous garderez ces choses pour que plus tard on puisse les revoir, au cas où elles pourraient être utiles, en folklore ou en histoire¹⁹.

LeBlanc répond la journée même à son maître, de peur d'avoir mal agi :

Non, je n'ai pas détruit les chansons d'hommes de chantiers, de voyageurs, etc. dont je vous parlais dans ma lettre précédente. Je les conserve précisément pour les raisons que vous mentionnez²⁰.

Il faut préciser que ce n'est que bien plus tard que l'on commença à s'intéresser au répertoire de chansons locales : plaintes tragiques, chansons de forestiers et voyageurs, chansons électorales, etc.

Pour ce qui est des chansons de tradition française, LeBlanc les regroupait par genre, comme les plaintes sur des sujets tragiques, les romances, les chansons d'aventures, les chansons de danse et enfin les chansons anachroniques (de poésie légère)²¹. À l'époque, cette méthode de classification était nouvelle.

Très vite Marius Barbeau considère Joseph Thomas LeBlanc comme un collaborateur à part entière et toutes ses lettres contiennent des propos élogieux à son endroit et envers son entreprise. Pour ne citer que quelques exemples, Barbeau écrit à l'automne de 1938 :

La liste des chansons que vous avez recueillie (vous m'en donnez quelques-unes comme exemple) montre bien que vous puisez dans un terroir riche²².

J'ai bien reçu les chansons que vous m'avez si gracieusement envoyées et je vais les mettre à votre classeur qui grossit déjà perceptiblement. C'est évident, au plaisir que

17. CEA, Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 2 septembre 1938.

18. *Ibid.*

19. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 15 janvier 1940.

20. CEA, Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 18 janvier 1940.

21. CEA, Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 2 septembre 1938.

22. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 27 octobre 1938.

vous y prenez, que vous allez devenir un de nos meilleurs collectionneurs de chansons, avec Massicotte et Lambert. Je vois que vous avez à votre disposition un domaine d'une grande richesse et encore inexploité²³.

Le vois que vous continuez votre pêche merveilleuse²⁴.

Ces compliments n'auront de cesse. Mais LeBlanc, en chercheur simple et modeste, ayant un grand souci de la justesse de ses propos, continue toujours à se référer aux grands auteurs lorsqu'il prépare ses analyses et commentaires, et en particulier à Barbeau dont il consulte régulièrement le *Romancero*. Après l'avoir complimenté sur ses notes et ses textes, il lui confesse :

Je dois vous avouer en toute franchise qu'ils s'inspirent de vos notes et contextes à vous. Sous ce rapport, c'est vous qui êtes, en quelque sorte, mon maître²⁵.

Joseph-Thomas LeBlanc ne s'est jamais caché de vouloir faire comme son maître, de pouvoir réaliser une œuvre aussi importante, de marcher dans ses traces. Ce qui fera dire à Gisèle Blouin-Gendron :

Sans doute faut-il affirmer que LeBlanc fut l'élève de Barbeau, en ce sens qu'il cherche à l'imiter et recourut toujours à lui par la voix du courrier²⁶.

Joseph-Thomas LeBlanc se plaint souvent des problèmes de collecte et de transcription, ne disposant pas de phonographe, appareil que Barbeau lui promet lorsqu'il deviendra disponible, le Musée de l'Homme n'en ayant que deux. D'ailleurs en juin 1939, Barbeau se propose d'aller le rejoindre pour les cueillettes sur le terrain²⁷. LeBlanc apprécie grandement cette aide puisque les moyens lui font défaut. Il écrit :

Je trouve que c'est un travail très passionnant que de faire la chasse aux vieilles chansons mais, pour cela, il faut des loisirs et aussi certaines ressources pécuniaires qui permettent de faire les voyages nécessaires. Malheureusement, je ne dispose ni des uns ni des autres²⁸.

Par malheur, ce projet ne put jamais se concrétiser. Malgré ces problèmes, sa cueillette suscite toujours l'admiration de Barbeau qui lui en fait part dans une lettre du 15 janvier 1940 :

Je m'émerveille de vos succès comme folkloriste! L'aperçu [...] de votre récolte est étonnant: 764 versions! Voilà donc la plus considérable collection de chansons acadiennes encore recueillies. Naturellement, il faudra songer aussi à la cueillette des mélodies. Vous en avez déjà, je crois, un certain nombre²⁹.

23. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 25 novembre 1938.

24. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 30 décembre 1938.

25. CEA, Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 5 mai 1939.

26. Gisèle Blouin-Gendron, *L'œuvre folklorique [...]*, f. 2.

27. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 22 juin 1939.

28. CEA, Fonds J.-T. LeBlanc, J.-T. LeBlanc à M. Barbeau, 27 juillet 1939.

29. MN, Fonds Marius Barbeau, M. Barbeau à J.-T. LeBlanc, 15 février 1940.

En tout, Joseph-Thomas Leblanc laisse 131 transcriptions musicales, ne publiant pas les mélodies dans sa chronique, vu le coût élevé qu'aurait exigé cette procédure, ainsi qu'il l'écrit un jour au père Anselme Chiasson :

Nous n'avons pas ici de photogravure comme en disposent les grands journaux. Donc pour chaque chanson que je publie, il me faudrait faire faire d'abord une photographie et ensuite un cliché de sa mélodie chez un photographe et tout cela coûterait au moins 5.00 \$. Comme je ne suis pas riche et que le journal refuse de payer ces frais, je dois m'abstenir de publier les mélodies de mes chansons. Néanmoins je ne perds pas l'espoir de pouvoir publier plus tard un *Romancero* de l'Acadie, c'est-à-dire un livre contenant les textes littéraires et musicaux de toutes les vieilles chansons que j'ai recueillies³⁰.

Correspondance avec Luc Lacourcière

C'est Marius Barbeau qui met Joseph-Thomas LeBlanc en contact avec Luc Lacourcière, à l'époque jeune chercheur fougueux aux études à Ottawa, préparant, sous la direction de Barbeau, quelques versions critiques en vue d'un nouveau romancero. Il s'ensuit, à partir de 1939, une correspondance régulière qui porte principalement sur l'imagerie populaire, mais aussi sur des échanges de versions de chansons et de renseignements sur l'origine ou la venue au Canada de différentes chansons.

Un grand nombre des chansons recueillies par Joseph-Thomas LeBlanc proviennent de l'imagerie populaire. Il est parvenu, par le biais de sa chronique, à retracer certaines de ces images populaires que des personnes conservaient soigneusement chez elles, dans leur missel, dont celles de saint Alexis et du Juif errant. Il en faisait parvenir les textes à Luc Lacourcière qui s'y intéressait particulièrement. Aussi celui-ci exhortait-il Joseph-Thomas LeBlanc de voir à ce que ces images «soient en sécurité et ne risquent pas d'être détruites»³¹.

Quant aux chansons, Lacourcière, émerveillé par la récolte acadienne, voulait profiter de la source à laquelle puisait LeBlanc pour retracer certains textes qui lui étaient nécessaires pour la préparation de la suite du *Romancero* de Barbeau, *Le Rossignol y chante*, lequel ne paraîtra qu'en 1962³².

J'ai pu parcourir dans les classeurs de M. Barbeau les abondantes récoltes de chansons que vous continuez de faire. Il y a vraiment quelque chose de renversant. Et cela m'invite à vous demander si vous n'avez pas recueilli quelques variantes des chansons suivantes qui sont sujet de mes études : *Le Docteur qui vend son âme au démon*; *Le Maréchal Biron*; *Les pèlerins de Saint-Jacques*; *Les écoliers de Pontoise*; *Les danseurs châtiés*; *La fille au bal avec le démon*; *La fille changée en cane*; (etc.) C'est là vous demander

-
30. Collection personnelle du Père Anselme Chiasson (ci-après CPPAC), J.-T. LeBlanc à A. Chiasson, 12 août 1940.
 31. Archives de folklore de l'Université Laval (ci-après AFUL), Fonds Luc Lacourcière, L. Lacourcière à J.-T. LeBlanc, 24 janvier 1940.
 32. Marius Barbeau, *le Rossignol y chante, première partie du répertoire de la chanson folklorique française au Canada*, Ottawa, [Imprimeur de la reine], 1962, 485 p.

beaucoup de choses, mais connaissant tout l'intérêt que vous portez à notre précieux folklore, je n'hésite pas à le faire³³.

Les lettres de Luc Lacourcière à Joseph-Thomas LeBlanc abondent en renseignements sur ces anciennes chansons. Lacourcière était toujours enchanté des envois acadiens. Mais il avoue à Barbeau que les trouvailles de Joseph-Thomas LeBlanc viennent un peu fausser ses compilations :

Un autre point qui m'embarrasse un peu, ce sont les nouvelles versions de LeBlanc qui viennent un peu changer mes listes de variantes. [...] Dans certains cas, je pense qu'il faudra une rédaction spéciale pour les versions acadiennes³⁴.

Dans la dernière lettre que Luc Lacourcière adresse à Joseph Thomas LeBlanc, il est question de l'illustre chanson ancienne *Les écoliers de Pontoise* dont Lacourcière publiera une étude critique dans *Les Archives de Folklore*, volume I, paru en 1946 et, précise-t-il, «où il sera naturellement question de vous»³⁵. Et si Barbeau, malgré ses projets, n'a jamais rencontré Joseph-Thomas LeBlanc, Lacourcière, lors d'un voyage qu'il fit au Nouveau-Brunswick en 1942 avec Mgr Félix-Antoine Savard, eut plus de chance, selon cette même lettre :

Je garde toujours un vif souvenir d'un voyage trop court à Moncton. Il me semble que vous habitez un pays si riche de chansons et de tradition, que ce doit être plaisir d'y travailler³⁶.

Correspondance avec le R.P. Anselme Chiasson

Pendant ce temps, le père Anselme Chiasson prépare la première série de ses *Chansons d'Acadie*, qui paraît en 1942. D'après la correspondance qui s'étend entre les mois d'août 1940 et avril 1943, il est surtout question de la publication des nouveaux cahiers de cette série, entreprise qui suscite chez LeBlanc beaucoup d'enthousiasme, étant donné son rêve d'en faire autant un jour. Il écrit donc au père Anselme le 12 août 1940 :

Vous auriez l'intention de préparer un chansonnier acadien? Quelle excellente idée! [...] Je dois vous dire qu'à ma connaissance, il n'existe encore aucun recueil des vieilles chansons de l'Acadie proprement dite³⁷.

LeBlanc lui offre donc d'annoncer dans le journal cette publication et même de prendre en consigne un certain nombre d'exemplaires ainsi que des chansons en feuilles détachées. Il se fait un plaisir de fournir au père Anselme toute une série de renseignements sur la chanson populaire. Sa joie sera au comble lorsqu'il lira dans la présentation de la première série :

33. AFUL, Fonds Luc Lacourcière, L. Lacourcière à J.-T. LeBlanc, 16 novembre 1939.

34. AFUL, Fonds Luc Lacourcière, L. Lacourcière à M. Barbeau, circa 1941.

35. AFUL, Fonds Luc Lacourcière, L. Lacourcière à J.-T. LeBlanc, 1^{er} avril 1943.

36. *Ibid.*

37. CPPAC, J.-T. LeBlanc à A. Chiasson, 12 août 1940.

Avec les encouragements d'un érudit comme Monsieur Marius Barbeau et d'un expert comme Monsieur Thomas LeBlanc de La Voix d'Évangéline que nous tenons à remercier ici — avec confiance nous livrons au public ce premier recueil des «Chansons d'Acadie».

Père Anselme, Frère Daniel³⁸

Le père Anselme Chiasson a beaucoup encouragé Joseph-Thomas LeBlanc à poursuivre son travail et à persister dans son entreprise. Cependant LeBlanc, parfaitement conscient de l'ampleur de la tâche, écrit au père Anselme :

Il y a longtemps que je me livre à l'étude et à la recherche de vieilles chansons acadiennes dans le but de publier moi-même un «romancero acadien». Mais je ne saurais publier ce livre avant plusieurs années à venir pour les raisons suivantes :

Il me faudrait parcourir nos paroisses acadiennes afin de recueillir les mélodies d'un grand nombre de chansons dont les textes littéraires seulement m'ont été envoyés par les lecteurs du journal.

Le Romancero que je voudrais publier n'intéresserait peut-être pas la masse du peuple qui, malheureusement, n'attache aujourd'hui que très peu d'importance aux chansons de «sur l'en premier».

Ce serait un livre qui s'adresserait plutôt aux intellectuels. [...] Donc je ne sais quand je pourrai, à mes propres dépens, publier un tel livre³⁹.

À propos de la seconde série des *Chansons d'Acadie* qui paraît en 1944, le père Anselme avait soumis son choix à Joseph-Thomas LeBlanc. Ainsi, dans une lettre du 17 avril 1943, il le remercie de son aide en ces termes :

Je suis heureux que les chansons de notre prochaine série vous aient plu. Je vous remercie beaucoup de vos appréciations et de votre encouragement chaleureux : Ce qui importe le plus pour le moment c'est de ne pas laisser nos vieilles chansons sombrer dans l'oubli. Et croyez-moi l'œuvre que vous poursuivez actuellement est éminemment patriotique⁴⁰.

La fin de la chronique

Entre temps, le pays est entré en guerre et Joseph-Thomas LeBlanc ne semble pas savoir, lors de sa chronique du 27 mars 1941, qu'il s'agit là de la dernière. Le père Anselme lui écrit par la suite :

À ce propos, monsieur LeBlanc, je me demande pourquoi vous ne continuez pas votre si intéressante colonne [...] : «Nos vieilles chansons acadiennes». C'était le meilleur moyen pour en dénicher plusieurs qui probablement se perdront sans cela, donc le moyen de les sauver. Je me demande même parfois si cette colonne n'a pas cessé avec la publication de notre recueil. J'espère que notre publication n'a pas été l'occasion ou la cause de la cessation de votre si beau travail ! J'en serais inconsolable...

38. R.P. Anselme et Frère Daniel, *Chansons d'Acadie, 1^{re} série*, Montréal, La Réparation, 1942, 32 p.

39. CPPAC, J.-T. LeBlanc à A. Chiasson, 13 décembre 1941.

40. CPPAC, Anselme Chiasson à J.-T. LeBlanc, 17 avril 1943.

Et savoir qu'il en serait ainsi croyez-moi, je cesserais tout projet de deuxième série. Car, je considère que votre travail était plus utile que le nôtre. Tandis que le nôtre n'est que la mise à jour d'une richesse locale, le vôtre s'étendait à toute l'Acadie où il réveillait les esprits à nos richesses, et incitait aussi les gens à sauvegarder ce coin de nos traditions⁴¹.

Dans sa réponse, Joseph-Thomas LeBlanc rassure le père Anselme en lui expliquant que la disparition de sa chronique est venue en même temps que la suppression du supplément au journal, due

aux difficultés financières auxquelles nous a acculés la guerre [...]. Maintenant c'est à peine si nous pouvons trouver chaque semaine suffisamment d'espace pour publier les matières même les plus essentielles. [...] Donc les craintes que vous avez éprouvées [...] ne sont pas fondées⁴².

En conclusion

Nous aurions pu présenter Joseph-Thomas LeBlanc comme historien ou généalogiste et examiner son œuvre sur le vocabulaire acadien. Comme journaliste, cet homme nous aurait aussi fourni matière à un exposé étoffé. Ou encore, par le biais de l'ethnomusicologie, nous aurions pu étudier les 131 transcriptions musicales qu'il a laissées. Nous avons choisi de présenter Joseph-Thomas LeBlanc, l'homme, son œuvre de collecteur de chansons traditionnelles et son rêve du *Romancero* acadien. Dans une lettre d'introduction au travail de recherche de Gisèle Blouin, Luc Lacourcière écrit :

La chanson populaire a sans aucun doute joué un rôle éminent dans le miracle acadien. Mais que saurions-nous de son abondance et de sa qualité sans le travail de parfaits sourciers comme Joseph-Thomas LeBlanc? Nous lui devons l'un des plus beaux monuments de l'Acadie, ce *Romancero* que vous avez mis en ordre avant de l'analyser. LeBlanc l'eût parfait lui-même s'il avait vécu. Il y travaillait sans cesse⁴³.

Gisèle Blouin de son côté d'écrire :

Et si la mort n'était venue le frapper en pleine activité folklorique, le 14 juillet 1943, l'Acadie serait aujourd'hui dotée d'un *Romancero* aussi enviable que ceux de M. Marius Barbeau pour le Canada et de M. Georges Doncieux pour la France. Ce sont d'ailleurs les deux livres qui ont exercé une influence décisive sur l'orientation de son esprit⁴⁴.

N'eût été son départ subit, Joseph-Thomas LeBlanc serait devenu l'une des figures marquantes parmi les collecteurs et les chercheurs en chanson traditionnelle française, non seulement en Acadie, mais aussi au Canada français et à travers la francophonie. La qualité de sa collection, la rigueur de son travail et la pertinence de ses propos sont encore là pour le prouver. Pourtant,

41. CPPAC, Anselme Chiasson à J.-T. LeBlanc, 27 mars 1941.

42. CPPAC, J.-T. LeBlanc à A. Chiasson, 24 avril 1943.

43. Gisèle Blouin-Gendron, *Bibliographie analytique* [...], p. 7-8.

44. *Ibid.*, p. 12.

Le sort a voulu que Joseph-Thomas LeBlanc nous soit enlevé par une mort prématurée, en 1943. Il reste toutefois que, en moins de dix ans, il a réussi à ériger les bases d'un Romancero acadien digne de figurer aux côtés des recueils de chansons populaires des folkloristes français et du *Romancero* de Charles-Marius Barbeau⁴⁵.

Son principal mérite au point de vue folklore, consiste dans sa compilation de chansons. Elle mériterait d'être étudiée à fond, en parallèle avec les autres collections déjà constituées, et pourrait fournir le matériel d'un Romancero acadien aussi intéressant que celui de M. Marius Barbeau⁴⁶.

Espérons que cette étude aura contribué à le faire sortir de l'ombre et qu'un jour son ouvrage pourra être achevé et rendu accessible afin que son rêve se réalise.

45. Gisèle Blouin-Gendron, *L'œuvre folklorique [...]*, p. 6.

46. CEA, Fonds René Beaudry.

ANNEXE

NOS VIEILLES CHANSONS ACADIENNES

Chronique dans *La Voix d'Évangéline*

Concordance des titres des chansons des chroniques avec ceux du
Catalogue de la chanson folklorique française
(Conrad Laforte, Presses de l'Université Laval, Québec)

- I. *Chansons en laisse* (1977) — (Archives de folklore, 18)
- II. *Chansons strophiques* (1981) — (Archives de folklore, 20)
- III. *Chansons en forme de dialogue* — (Archives de folklore, 21)
- IV. *Chansons énumératives* (1979) — (Archives de folklore, 19)
- V. *Chansons brèves* (1987) — (Archives de folklore, 22)
- VI. *Chansons sur les timbres* (1983) — (Archives de folklore, 23)

En caractères réguliers: les titres de la chronique
En caractères italiques: les titres du Catalogue

Signification des cotes du Catalogue. Exemple: *II.A.40*, le chiffre romain désigne la catégorie: *II* pour *Chansons strophiques*. La lettre majuscule indique le groupe dans la catégorie: *A* pour *Chansons à caractère épique*. Le chiffre arabe désigne la chanson: *40* pour *L'amant assassin*. *PIC* signifie que la chanson n'est pas inscrite au Catalogue.

No	Dates de parution	Pages	Titres	Cotes du catalogue
	28 juil. 38	1	<i>C'était par un dimanche / L'Amant assassin⁴⁷</i>	II.A.40
1.	11 août 38	9	<i>C'était un soldat / Joli tambour</i>	I.G.12
2.	18 août 38	10	<i>L'autre jour en m'y promenant / Le Galant refusé par le père: pas assez d'argent</i>	II.F.17
3.	25 août 38	10	<i>Passant par la grand rue / Voilà la récompense</i>	II.I.21
4.	1 sept. 38	10	<i>La chanson du pommier doux / Le Pommier doux</i>	I.N.21
5.	8 sept. 38	8	<i>C'est la belle Françoise / La Belle Françoise</i>	I.B.9
6.	13 sept. 38	10	<i>Bonjour mon père, bonjour ma mère / La Sœur mise à l'épreuve</i>	II.C.7
7.	22 sept. 38	10	<i>Dans les prisons de Nantes / Le Prisonnier de Nantes</i>	I.B.17
8.	29 sept. 38	10	<i>C'est le jour du mariage / Adieux de la mariée</i>	II.P.5

47. Cette chanson précède de deux semaines la parution de la première chronique.

No	Dates de parution	Pages	Titres	Cotes du catalogue
9.	6 oct. 38	10	C'est sur le pont de Londres / <i>La Fille habillée en page</i>	II.C.6
10.	13 oct. 38	10	C'est la fille du président / <i>Pierre et Françoise</i>	II.C.5
11.	20 oct. 38	10	C'est à Paris où vit la joie / <i>La Fille du roi Loys</i>	II.A.4
12.	27 oct. 38	10	C'est dans la ville de Baltone / <i>C'est dans la ville de Bytown</i>	II.H.10
13.	3 nov. 38	10	Ma mie que j'aimais tant / <i>Le Galant qui voit mourir sa mie</i>	II.A.12
14.	10 nov. 38	10-11	La complainte de St-Alexis / <i>St-Alexis</i>	II.B.14
15.	17 nov. 38	10-11	La complainte de Marianson / <i>Les Anneaux de Marianson</i>	I.M.14
16.	24 nov. 38	10-11	Dame Lombarde / <i>Dame Lombarde</i>	II.A.9
17.	1 déc. 38	10-11	Les rubans d' la mariée / <i>Voici la Saint-Jean</i>	I.N.8
18.	8 déc. 38	10	La table des mariés / <i>Le Plus beau jour de ma vie</i>	II.P.26
19.	22 déc. 38	10	Le lendemain des noces / <i>Adieu de la mariée à ses parents</i>	II.P.1
20.	5 janv. 39	10	Je me lève... / <i>Je me lève à l'aurore du jour</i>	II.H.1
21.	12 janv. 39	10	Ô chantez belle / <i>La Bergère qui chante</i>	I.J.5
22.	19 janv. 39	10	La chanson de Renaud / <i>Jean Renaud</i>	II.A.1
23.	26 janv. 39	11	Les cinq cents moutons / <i>Mon père avait cinq cent moutons</i>	I.J.2
24.	2 févr. 39	10	Sont trois filles / <i>La Cadette mariée avant l'aînée</i>	I.G.19
25.	9 févr. 39	10-11	La chanson de Renaud / <i>Jean Renaud</i>	II.A.1
26.	16 févr. 39	12-13	Là-haut sur ces montagnes / <i>Là-haut sur la montagne</i>	II.F.5
27.	23 févr. 39	10-11	Le flambeau d'amour / <i>Le Flambeau d'amour</i>	II.A.10
28.	2 mars 39	10-11	La chanson de Margot / <i>La Fille au cresson</i>	I.H.4
29.	9 mars 39	10-11	Le roi des amoureux / <i>Message à la bergère Isabeau</i>	II.N.4
30.	16 mars 39	10-11	La barbière de Paris / <i>La Barbière</i>	I.O.3
31.	23 mars 39	10-11	Le long de la mer jolie / <i>L'Embarquement de la fille du bourgeois</i>	1.K.6
32.	30 mars 39	10-11	La chanson de Clori et Belleri / <i>La Bergère infidèle et son berger</i>	III.B.10
33.	6 avril 39	10-11	La chanson de Sylvie / <i>Le Message de la bergère Sylvie</i>	II.N.6
34.	13 avril 39	10-11	Belle, dormez-vous? / <i>L'Amant refusé par le père</i>	II.E.21
35.	20 avril 39	10-11	La chanson des cartes / <i>Les Cartes</i>	IV.Ma.44
36.	24 avril 39	10-11	La complainte de Germaine / <i>Le Retour du mari soldat: l'anneau cassé</i>	II.I.3
37.	4 mai 39	10-11	À la claire fontaine / <i>À la claire fontaine</i>	I.G.10
38.	11 mai 39	10-11	La chanson de Clémène / <i>La Bergère qui compose une chanson</i>	II.F.2
39.	18 mai 39	10-11	L'écolier de Paris / <i>Le Meurtre de la mie</i>	I.B.8
40.	25 mai 39	10-11	La danseuse noyée / <i>La Danseuse noyée</i>	I.B.2
41.	1 juin 39	10-11	La courte paille / <i>La Courte paille</i>	I.B.13
42.	15 juin 39	10-11	Le retour du mari soldat / <i>Le Retour du mari soldat: trois enfants</i>	III.I.5
43.	22 juin 39	10-11	Marguerite ou la blanche biche / <i>La Blanche biche</i>	III.B.1

No	Dates de parution	Pages	Titres	Cotes du catalogue
44.	29 juin 39	10-11	La belle qui fait la morte / <i>La Belle qui fait la morte pour son honneur garder</i>	III.A.25
45.	6 juil. 39	10-11	Belle rose, tant joli' rose / <i>Rossignol du vert bocage</i>	III.N.7
46.	27 juil. 39	10-11	La bergère aux champs / <i>La Bergère aux champs</i>	III.F.1
47.	10 août 39	10-11	La maumariée / <i>La Maumariée vengée par ses frères</i>	III.A.7
48.	5 oct. 39	10-11	Je t'y ferai demoiselle / <i>La Bergère refuse les présents</i>	III.B.12
49.	2 nov. 39	10-11	Apprends-moi ton langage / <i>Rossignolet du bois</i>	III.F.9
50.	7 déc. 39	10	Le miracle du nouveau-né / <i>Le Nouveau-né noyé qui parle</i>	III.A.16
51.	21 déc. 39	9-10	La bergère sourde-muette / <i>La Bergère muette</i>	III.B.33
52.	4 avril 40	9-10	La fille d'un jardinier / <i>La Fille d'un jardinier</i>	III.A.4
53.	18 janv. 40	10-11	Le mari soldat / <i>Le Retour du mari soldat: seconde noce</i>	III.I.4
54.	25 janv. 40	10-11	La mariée emportée aux enfers / <i>La Jeune mariée emportée par le diable</i>	III.B.50
55.	1 févr. 40	10-11	Les bans empêchés / <i>Les Bans</i>	III.B.62
56.	8 févr. 40	10-11	Isabeau s'y promène / <i>L'Embarquement de la fille aux chansons</i>	I.K.5
57.	15 févr. 40	10-11	Le prêtre et l'ivrogne / <i>Le Pénitent et l'ivrogne</i>	III.G.4
58.	22 févr. 40	10-11	Le brave capitaine / <i>La Fille du maréchal de France</i>	III.A.75
59.	29 févr. 40	10-11	La dulcinée, la rose au bois / <i>La Destinée la rose au bois</i>	I.M.6
60.	7 mars 40	10-11	Chanson de la délaissée / <i>Le Berger infidèle regretté</i>	II.F.19
61.	14 mars 40	10-11	Le méchant père / <i>Le Chevalier à la claire épée</i>	II.A.3
62.	21 mars 40	10-11	La passion de Jésus-Christ / <i>La Passion de Jésus-Christ</i>	I.A.6
63.	28 mars 40	10-11	Où vas-tu donc jolie bergère? / <i>La Bergère refuse le mariage</i>	PIC
64.	4 avril 40	10-11	Maman, mariez-moi / <i>Mariez-moi sinon je ne filerai pas</i>	III.C.14
65.	11 avril 40	10-11	La jeune bergère / <i>La Belle qui entre au couvent</i>	II.F.12
66.	18 avril 40	10	Sous le vigneron / <i>La Fille au miroir</i>	I.M.4
67.	16 mai 40	11	La chanson de Lisette / <i>Le Bouquet</i>	II.H.2
68.	23 mai 40	11	Les amants séparés / <i>Galant, retirez-vous</i>	II.E.23
69.	30 mai 40	11	Je n'ai plus d'amourettes / <i>Le Vieux mari</i>	I.D.8
70.	6 juin 40	10	Renaud, le tueur de femmes / <i>Renaud, tueur de femmes</i>	II.A.5
71.	13 juin 40	10	Le miroir d'argent / <i>La Dame au miroir d'argent</i>	I.F.3
72.	20 juin 40	10	Le curé du village / <i>Le Curé de notre village</i>	PIC
73.	27 juin 40	10	J'ai cueilli la belle rose / <i>La Belle rose</i>	I.G.8
74.	4 juil. 40	10	Mon père a fait bâtir maison / <i>Mon père a fait bâtir maison</i>	I.N.11
75.	11 juil. 40	10	Les tristes noces / <i>L'Abandonnée aux trois robes</i>	I.B.4
76.	18 juil. 40	10	Belle, je vous aime / <i>Belle, je n'ai point d'autre amour que vous</i>	II.E.26
77.	25 juil. 40	10	Le jardin d'amour / <i>La Belle au jardin d'amour</i>	I.G.15

No	Dates de parution	Pages	Titres	Cotes du catalogue
78.	1 août 40	10	Chanson de la mariée / <i>Chanson de la mariée</i>	II.P.20
79.	8 août 40	10	Le prince Eugène / <i>Le Prince Eugène</i>	I.B.15
80.	15 août 40	10	La chanson du batelier / <i>Le Batelier et la bergère</i>	II.C.43
81.	19 sept. 40	10	Quand le bonhomme se range du bois / <i>La Maladie de la femme qui boit</i>	I.F.10
82.	3 oct. 40	10	Par un beau soir / <i>L'Hirondelle messagère des amours</i>	II.N.1
83.	10 oct. 40	10	L'amant malheureux / <i>L'Amant malheureux</i>	II.E.1
84.	5 déc. 40	10	L'amant si doux / <i>La Belle dit : nous serions heureux d'être mariés</i>	II.E.24
85.	12 déc. 40	10	Quand l'amitié n'y est pas / <i>Le Mari de quatre-vingt ans</i>	II.O.55
86.	19 déc. 40	10	Le miracle de saint Nicolas / <i>Saint Nicolas et ses trois clercs</i>	II.B.16
87.	27 mars 41	10	J'ai pris la plus belle / <i>M'en revenant de la jolie Rochelle</i>	I.K.4